



PIGNE

LA BORDETTE

LA RIVIERE

BOIRIS

ONNIER DE DELHON

LA GRANGE

LA TUILERIE

LA STATION
D'EPURATION

DOCUMENT GRAHIQUE DE DETAIL
La Bordette, La Grange, La Tuilerie

4.3.2

Echelle 1/5000

Dispositions

relevant du règlement

relevant des orientations d'aménagement (pour mémoire)

- Voie à créer - continuité obligatoire
- ← Point de raccordement de voie - Localisation obligatoire
- Chemin piéton à créer - Localisation et tracé obligatoires
- ← Point de raccordement de chemin piéton - Localisation obligatoire
- ▨ Emplacement réservé
- Interdiction d'accès individuels
- Espace boisé classé à conserver

- Voie à créer - Localisation indicative
- ← Point de raccordement de voie - Localisation indicative
- Chemin piéton à créer - Localisation et tracé indicatifs
- ← Point de raccordement de chemin piéton - Localisation indicative
- ▨ Espaces verts communs - Dimensions indicatives